

FICHE DE
L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**S10 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
éducation physique**

Acronyme :

PPEP2S10

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

Éducation Physique

**Activités
d'apprentissage :**

Sciences fondamentales appliquées à l'éducation physique et sportive :
1. Analyse du mouvement IV
2. Éducation à la santé
Psychomotricité :
3. Didactique III
4. Activités rythmiques II

Nombre d'activités d'apprentissage :

4

CODE

S10

Programme

2BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

VAN LANDEGHEM Céline - cvanlandeghem@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequises :**

Néant

Unités d'enseignement corequises :

Néant

Autres connaissances et compétences requises :

Néant

Compétences visées :

<ul style="list-style-type: none">- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs :

<p>Cette unité a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'aborder les différentes approches et théories relatives à l'analyse biomécanique des mouvements et amener l'étudiant à intégrer ces notions dans son approche didactique des pratiques sportives- de comprendre le concept santé et pouvoir faire des liens avec l'éducation physique- de maîtriser la méthodologie spécifique à la psychomotricité- Être capable de créer des chorégraphies et utiliser la méthodologie se rapportant aux activités rythmiques en aérobic et en step

Contribution au profil d'enseignement du programme :

Maîtrise des concepts disciplinaires Maîtrise des approches pédagogiques Connaissance et maîtrise des artefacts liés à la discipline
--

Acquis d'apprentissage :

<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser la théorie en rapport avec les mouvements humains et savoir la mettre en application- Maîtriser les différents facteurs influençant le bon fonctionnement du corps humain (hygiène, santé)- Proposer une activité psychomotrice qui respecte la didactique spécifique à celle-ci- D'évoluer pratiquement (reproduction et création) sur différentes structures rythmiques
--

Bibliographie :

Néant

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 30 % 2) 30 % 3) 20 % 4) 20 %

Remarque :

L'unité d'enseignement S10 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Analyse du mouvement IV

Acronyme : **PPEP2S1001**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S10** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **2** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus : Les notions de cinématique suivantes seront étudiées et illustrées par des exemples sportifs : MRU, MRUV, CHUTES et LANCERS, MCU, MCUV ainsi que leurs applications. Des problèmes récapitulatifs seront également étudiés.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage : Cours ex-cathedra, en groupes classes
Cours théorique qui, dans la mesure du possible, fait appel à la participation active des étudiants

Supports indispensables à l'acquis des compétences : Syllabus
Prises de notes

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Année académique : 2018-2019

Les contenus théoriques de l'activité d'apprentissage « analyse du mouvement » dans les unités d'enseignement S1, S4 et S7 sont considérés comme acquis.
Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement.
Premières et deuxièmes sessions :
Elles portent donc sur toutes les notions théoriques abordées dans cette activité d'apprentissage et dans celles des unités d'enseignement S1, S4 et S7, mais également sur la mise en application pratique de ces notions théoriques.
L'évaluation comportera donc des questions théoriques, mais également des questions de réflexion et de mises en application de toutes ces notions par des analyses de cas concrets dans différentes disciplines sportives.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Les contenus théoriques de l'activité d'apprentissage « analyse du mouvement » dans les unités d'enseignement S1, S4 et S7 sont considérés comme acquis.
Cela signifie que l'étudiant doit maîtriser ces contenus pour suivre cette activité d'apprentissage et devra être capable de les mettre en application et de les utiliser de façon intégrée dans la matière de cette unité d'enseignement.
Premières et deuxièmes sessions :
Elles portent donc sur toutes les notions théoriques abordées dans cette activité d'apprentissage et dans celles des unités d'enseignement S1, S4 et S7, mais également sur la mise en application pratique de ces notions théoriques.
L'évaluation comportera donc des questions théoriques, mais également des questions de réflexion et de mises en application de toutes ces notions par des analyses de cas concrets dans différentes disciplines sportives.

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

%

Écrit

100 %

2. Éducation à la santé

Acronyme : **PPEP2S1002**

Pondération dans l'unité d'enseignement **30 %**

CODE **S10** Volume horaire **30 heures** Quadrimestre **2** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Hygiène
Le sommeil
La peau
Les dents
L'alimentation
L'hygiène corporelle
Les nuisances (tabagisme, alcoolisme, drogue, dopages, le stress)
Traumatologie

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :
Cours magistraux (présentation PPT, vidéos, textes ...)

Supports indispensables à l'acquis des compétences :
Syllabus, prises de notes, power point, DVD

Supports éventuels à l'acquis des compétences :
Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

L'évaluation écrite. Les modalités seront données pendant le cours.
La note est établie sur 20 points.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
<input data-bbox="359 1601 665 1637" type="text" value="%"/>	<input data-bbox="703 1601 1043 1637" type="text" value="%"/>	<input data-bbox="1099 1601 1254 1637" type="text" value="Écrit"/>	<input data-bbox="1310 1601 1423 1637" type="text" value="100 %"/>

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

L'évaluation écrite. Les modalités seront données pendant le cours.
La note est établie sur 20 points.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
<input data-bbox="359 1877 665 1912" type="text" value="%"/>	<input data-bbox="703 1877 1043 1912" type="text" value="%"/>	<input data-bbox="1099 1877 1254 1912" type="text" value="Écrit"/>	<input data-bbox="1310 1877 1423 1912" type="text" value="100 %"/>

3. Psychomotricité : didactique III

Acronyme : **PPEP2S1003**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S10** Volume horaire **20 heures** **Quadrimestre** **2** **Langue d'enseignement** **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Rappel des différents modes d'organisation des séances « dirigées » d'activités collectives.
Circuits, ateliers, jeux ... (unité d'enseignement S7 : psychomotricité - didactique II)
Déc ouverte de nouvelles activités :
- Gymnastique en musique
- Utilisation d'ouvrages illustrés pour développer la motricité
- Motricité expressive
- Fonction tonique

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :
Les étudiants seront amenés à évoluer pratiquement sur le terrain pour découvrir la méthodologie spécifique des séances dirigées. Ils seront ensuite amenés à créer et enseigner une séance de psychomotricité en rapport avec la matière enseignée.

Supports indispensables à l'acquis des compétences :
Syllabus
Prise de notes
Séances pratiques
Remarque :
Les contenus théoriques des activités d'apprentissage de la psychomotricité et de sa didactique dans les unités d'enseignement S3, S5 et S7 sont considérés comme acquis. Cela signifie que l'étudiant devra utiliser l'ensemble de ses connaissances afin de réaliser une préparation c correcte

Supports éventuels à l'acquis des compétences : Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Première session :
100 % d'activités pratiques (les observations, les présentations, les préparations)
Le résultat total sera multiplié par un coefficient compris entre 0.5 et 1.
Ce coefficient tendra vers 1 si l'étudiant adopte une attitude active au cours.

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens
%	100 %	%

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Deuxième session : Examen oral : l'étudiant devra défendre oralement les préparations réalisées

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens
%	%	Oral 100 %

4. Activités rythmiques II

Acronyme : **PPEP2S1004**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S10** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **2** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :
Être capable de créer et démontrer des chorégraphies en step et en aérobic
Être capable d'enseigner un échauffement et un module de base en step et en aérobic en respectant la méthodologie spécifique aux activités rythmiques

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :
Prises de notes
Séances pratiques

Supports indispensables à l'acquis des compétences :
Syllabus
Support musical

Supports éventuels à l'acquis des compétences :
Support vidéo

Modalités d'évaluation pour la première session :

Les évaluations se déroulent pendant les cours (évaluation de l'échauffement et des chorégraphies) et pendant la session d'examen pratique (enseignement du module de base)

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Pratique	100 %

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Les évaluations se déroulent pendant les cours (évaluation de l'échauffement et des chorégraphies) et pendant la session d'examen pratique (enseignement du module de base)

Évaluation continue	Travaux, interrogations	Examens	
%	%	Pratique	100 %